

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2020

=====

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt, le cinq octobre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué, s'est réuni à 20h30 sous la Présidence Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Nadia JACQUEMET, Thomas SPIEGELBERGER, Rachel SAUREL, Yannick BOVICS, Lucie BIDOLI, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Aadel BEN MOHAMED, Junior BATTARD, Marie SADAUNE, Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD, Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Hubert SALINAS, Béatrice BON, Ludovic BRISE

Pouvoirs : Valentin MAZET-ROUX, pouvoir à Georges ZANARDI
Jehanne ESPANA, pouvoir à Jean-Luc MOLLARD

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Délibération reportée

N° 75/2020 – COMMISSION FINANCES

Par délibération N° 66/2020 du 24 août 2020, le Conseil Municipal a approuvé la constitution de la commission municipale « finances ».

Afin que tous les adjoints puissent y siéger, il est proposé aux membres du Conseil de porter à 10 (au lieu de 9) le nombre des membres de la commission finances, et de nommer Madame Nadia JACQUEMET.

Sur proposition de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire d'Allevard,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- FIXE à 10 (au lieu de 9) le nombre des membres de la commission finances
- DECIDE de nommer Madame Nadia JACQUEMET à la commission finances
- INDIQUE que les membres de la commission finances sont les suivants :
 - o Rachel SAUREL
 - o Christelle MEGRET
 - o Georges ZANARDI
 - o Quentin JULIEN-SAAVEDRA
 - o Lucie BIDOLI

- Thomas SPIEGELBERGER
- Yannick BOVICS
- Nadia JACQUEMET
- Patrick MOLLARD
- Hubert SALINAS

- DECIDE de retirer la délibération n° 66/2020 en date du 24 août 2020

Vote : unanimité

N° 76/2020 – REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES COMMISSIONS, COMITES ET ORGANISMES EXTERIEURS : MODIFICATIONS

Sur proposition de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire d'Allevard et suite à la démission de Madame Cécile LACROIX, Conseillère Municipale,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DECIDE de modifier les délibérations n° 66/2020, n° 69/2020, et n° 72/2020 en date du 24 août 2020

Représentants du Conseil Municipal dans les commissions et comités « intra municipaux »

Commission cimetièrre

- DECIDE de nommer Madame Andrée JAN membre de la commission cimetièrre en remplacement de Madame Cécile LACROIX

Vote : unanimité

Représentants du Conseil Municipal dans les commissions et comités « extra municipaux »

Commission de contrôle des listes électorales

- DECIDE de nommer Madame Andrée JAN membre de la commission de contrôle des listes électorales en remplacement de Madame Cécile LACROIX

Vote : unanimité

Représentants du Conseil Municipal dans les organismes extérieurs

SEM – PFI (Pompes funèbres intercommunales)

- DECIDE de nommer Madame Rachel SAUREL représentant la commune à la SEM – PFI (Pompes funèbres intercommunales) en remplacement de Madame Cécile LACROIX

Vote : unanimité

N° 77/2020 – ADEF GRESIVAUDAN : DESIGNATION DES REPRESENTANTS

L'Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation (ADEF) du Grésivaudan fait partie des structures d'insertion par l'activité économique dont les objectifs sont d'accompagner vers l'emploi et d'insérer dans le monde du travail les personnes en recherche d'emploi.

En mettant à la disposition des entreprises, collectivités, associations et particuliers, du personnel aux compétences variées, à titre onéreux mais à but non lucratif, l'ADEF-GRESIVAUDAN réalise une étape importante du parcours d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et contribue au développement local.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner deux représentants du Conseil Municipal à l'ADEF-Grésivaudan.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DESIGNER les représentants suivants à l'ADEF (Association pour le Développement de l'Emploi et de la Formation) :
 - o Titulaire : Sarah WARCHOL

Vote : unanimité

- o Suppléant : deux candidats : Christelle MEGRET et Carin THEYS
 - Christelle MEGRET : **23 voix**
 - Carin THEYS : **4 voix (Jean-Luc MOLLARD, Carin THEYS, Hubert SALINAS, Jehanne ESPANA)**
- o Suppléant élu : Christelle MEGRET
- PRECISE que les représentants à l'ADEF sont également représentants à A2MAINS Services Grésivaudan (Service d'Aide à Domicile)

N° 78/2020 – COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

Monsieur Sidney REBBOAH, Maire d'Allevard, indique que le conseil communautaire lors de sa séance du 21 septembre 2020 a décidé de créer treize commissions thématiques. Cette instance a demandé aux communes membres de désigner des représentants par commission.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DESIGNER les représentants suivants :

Agriculture et forêt :

- Georges ZANARDI
- Yannick BOVICS
- Jehanne ESPANA

Aménagement, habitat et logement :

- Lucie BIDOLI
- Nadia JACQUEMET
- Patrick MOLLARD
- Jean-Luc MOLLARD

Culture et patrimoine :

- Quentin JULIEN-SAAVEDRA
- Andrée JAN
- Patrick BARRIER
- Carin THEYS

Déchets ménagers :

- Yannick BOVICS
- Valentin MAZET-ROUX
- Martine KOHLY
- Carin THEYS

Environnement, énergie et innovation :

- Yannick BOVICS
- Junior BATTARD
- Sophie BATTARD
- Hubert SALINAS

Economie, développement industriel, commerce, artisanat et services :

- Christelle MEGRET
- Marie SADAUNE
- Jean-Luc MOLLARD

Finances :

- Titulaire : Rachel SAUREL
- Suppléant : Christelle MEGRET

Insertion, emploi et prévention jeunesse :

- Adel BEN MOHAMED
- Béatrice BON
- Martine KOHLY
- Hubert SALINAS

Eau et assainissement :

- Yannick BOVICS
- Georges ZANARDI
- Patrick MOLLARD
- Jehanne ESPANA

Solidarité et lien social :

- Lucie BIDOLI
- Sarah WARCHOL
- Carin THEYS

Sports et loisirs :

- Quentin JULIEN-SAAVEDRA
- Sébastien MARCO
- Martine KOHLY
- Jehanne ESPANA

Tourisme et attractivité du territoire :

- Nadia JACQUEMET
- Marie SADAUNE
- Martine KOHLY
- Jehanne ESPANA

Déplacements et mobilités :

- Christelle MEGRET
- Françoise TRABUT
- Patrick MOLLARD
- Jean-Luc MOLLARD

Vote : unanimité

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Délibération reportée

N° 79/2020 – G.E.G. / GREENALP – RAPPORT D’ACTIVITE – EXERCICE 2019

Monsieur Sidney REBBOAH, Maire, informe le Conseil Municipal que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale adressent chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, qui doit fait l'objet d'une communication au conseil municipal.

Le Conseil Municipal,

- Prend acte du compte rendu d'activité, relatif à l'année 2019, de G.E.G. / GREENALP concernant la concession de distribution et de fourniture en tarifs réglementés d'électricité.

N° 80/2020 – PERSONNEL COMMUNAL : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Sidney REBBOAH, Maire d'Allevard, indique au Conseil Municipal que compte-tenu des mouvements de personnel et des avancements par ancienneté, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs.

Il est proposé au Conseil Municipal de supprimer le poste de gardien-brigadier et de créer un poste de brigadier-chef principal.

Considérant l'avis favorable de la commission Ressources Humaines en date du 08 septembre 2020,

Considérant l'avis favorable du Comité technique paritaire en date du 1^{er} octobre 2020,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- DECIDE de modifier le tableau des effectifs :

Grade	Service	-	+
Catégorie C			
Gardien-Brigadier	Police Municipale	1	
Brigadier-chef principal	Police Municipale		1
	TOTAL	1	1

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'arrêté municipal à intervenir.

Vote : 21 voix pour

4 voix contre (Patrick MOLLARD, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Sophie BATTARD)

N° 81/2020 – SERVICE COMMUNICATION : CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Monsieur Sidney REBBOAH, Maire d'Allevard demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer un contrat d'apprentissage aux conditions suivantes :

- Affectation : service communication
- Durée : du 12 octobre 2020 au 28 août 2021
- Rémunération : 661,95 € brut/mois, soit 43 % du SMIC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat d'apprentissage
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de formation avec l'IPAC Chambéry Grand Lac
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le CNFPT pour la prise en charge à hauteur de 50 % des frais de scolarité

Vote : unanimité

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h30

Fait à Allevard, le 06 octobre 2020
Le Maire,
Sidney REBBOAH

